

STRATÉGIE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE SUR LA VIOLENCE ENVERS LES PERSONNES ÂGÉES :

Sensibilisation et prévention

Sommaire

STRATÉGIE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE SUR LA VIOLENCE ENVERS LES PERSONNES ÂGÉES :

Sensibilisation et prévention

Sommaire



Giving Nova Scotia Seniors a Voice

© Province de la Nouvelle-Écosse, 2005

ISBN: 0-88871-971-X

SOMMAIRE

Près de 700 Néo-Écossais et Néo-Écossaises atteignent l'âge de 65 ans chaque mois. À l'heure actuelle, environ 132 600 personnes âgées vivent en Nouvelle-Écosse, et on prévoit que cette population doublera d'ici 2026. Il est donc de plus en plus important d'aborder le sujet de la violence envers les personnes âgées dans cette province.

La Stratégie de la Nouvelle-Écosse sur la violence envers les personnes âgées : Sensibilisation et prévention, est le résultat d'un effort de collaboration et de consultation important au sujet de la violence envers les personnes âgées en Nouvelle-Écosse. En tout, plus de 30 intervenants, soit des personnes individuelles et des organisations, ont travaillé ensemble pour déterminer les priorités d'intervention énumérées dans la stratégie. Au cours des trois prochaines années et au-delà, le Secrétariat aux aînés de la Nouvelle-Écosse utilisera la stratégie pour diriger les efforts du gouvernement et de ses nombreux partenaires communautaires afin d'aborder davantage la question de la violence envers les personnes âgées en Nouvelle-Écosse.

Au sens large du terme, la violence envers les personnes âgées est le fait de causer du mal à une personne âgée. Il peut s'agir de toute action ou de toute inaction qui compromet la santé ou le bien-être d'une personne âgée. Une telle action ou inaction est particulièrement nuisible lorsqu'elle se produit dans une relation où il existe une certaine attente en matière de confiance. Il existe différents types de violence : violence physique, violence sexuelle, violence psychologique, violation des droits et libertés de la personne, exploitation financière et négligence.

Le but ultime de cette stratégie consiste à promouvoir la santé et le bien-être des aînés de la Nouvelle-Écosse par la prévention et la sensibilisation à la violence envers les personnes âgées. Les quatre domaines stratégiques qui

forment la stratégie mettent l'accent sur les domaines clés qui auront le plus grand impact, c'est-à-dire l'éducation et la sensibilisation, la prévention de l'exploitation financière, les réseaux communautaires, ainsi que les ressources et le soutien. Chaque domaine stratégique identifie les actions initiales et futures qui permettront à la Nouvelle-Écosse de devenir une province où les aînés sont protégés, connaissent leurs droits et la façon de les exercer, et sont au courant des ressources qui sont à leur disposition.

Éducation et sensibilisation

Actions initiales

1. Élaborer et mettre en œuvre une campagne d'éducation et de sensibilisation visant à informer les aînés ainsi que le grand public au sujet de la violence envers les personnes âgées, de la prévention, et des ressources qui sont à leur disposition.
2. Éduquer les soignants, les prestataires de soins et les fournisseurs de services généraux au sujet de la prévention et l'identification de la violence envers les aînés, ainsi que sur la façon dont il faut réagir.

Prévention de l'exploitation financière

Actions initiales

3. Éduquer les aînés au sujet de l'exploitation financière, notamment en expliquant de quoi il s'agit, de la prévention et des mesures à prendre s'ils se retrouvent dans une telle situation.
4. Appuyer les efforts du gouvernement et des partenaires communautaires visant à sensibiliser les gens à l'exploitation financière.

Actions futures

5. Éduquer les fournisseurs de services clés, par exemple les institutions financières et les membres de la profession juridique, au sujet de la violence envers les personnes âgées en général et, plus particulièrement, de la façon d'identifier l'exploitation financière et d'intervenir en conséquence.

6. Faire participer les institutions financières et les organismes du domaine juridique à des sessions d'éducation et à des activités de sensibilisation.
7. Éduquer les personnes qui travaillent dans le domaine de l'administration de la justice au sujet de la question de l'exploitation financière des personnes âgées.
8. Faire mieux connaître l'importance de l'exploitation financière des personnes âgées afin de mettre l'accent sur la gravité des actes de violence et afin de s'assurer que la réaction de la société reflète l'impact nocif de ces gestes sur la vie d'une personne âgée.
9. Préconiser l'élaboration et l'application de politiques gouvernementales qui protègent les gens contre l'exploitation financière.

Réseaux communautaires

Actions initiales

10. Établir des réseaux communautaires durables formés de plusieurs intervenants et groupes d'aînés afin d'assurer le leadership et la coordination au sein des communautés, pour prévenir et aborder la violence envers les personnes âgées.

Actions futures

11. Promouvoir les connexions au sein des réseaux communautaires afin de faciliter l'apprentissage et de partager de l'information et des ressources.

Ressources et soutien

Actions initiales

12. Préconiser l'élaboration des mesures de soutien et des ressources nécessaires pour réagir à la violence envers les personnes âgées.
13. S'assurer que la violence envers les personnes âgées est incluse dans les efforts de prévention de la violence familiale à l'échelle de la province.

Actions futures

14. Préconiser l'élaboration de politiques visant à prévenir la violence envers les personnes âgées et à contribuer à la protection des aînés, en s'assurant qu'elles reflètent et abordent la très grande portée des questions inhérentes à la violence envers les personnes âgées.
15. Lorsqu'il existe déjà des politiques, s'assurer que l'application de ces politiques dans la plus grande mesure possible afin de décourager la violence et afin de pénaliser les personnes qui commettent une infraction.

La Stratégie de la Nouvelle-Écosse sur la violence envers les personnes âgées : Sensibilisation et prévention constitue le cadre dans lequel les efforts de prévention auront lieu en Nouvelle-Écosse au cours des prochaines années. Bien que le Secrétariat aux aînés de la Nouvelle-Écosse soit responsable de la mise en oeuvre de la stratégie, des ressources durables doivent être obtenues à tous les niveaux auprès du gouvernement et des partenaires communautaires pour accomplir les actions identifiées.

Cette stratégie mise sur le travail remarquable accompli en Nouvelle-Écosse en matière de prévention et d'intervention relativement à cette question très complexe. Elle identifie clairement l'éducation en matière de violence envers les personnes âgées comme étant la clé du succès de cette initiative.

